CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U50 - Expression française et ouverture sur le monde

Session 2005

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2005 • Code sujet : **Non indiqué sur le sujet** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Inégalités commerciales et droit à une rémunération équitable** (2 questions) — **Page 3**
2. **Interprétation des dessins sur le commerce équitable** (2 questions) — **Page 4**
3. **Facteurs des difficultés des petits producteurs** (1 question) — **Page 6**
4. **Origine et signification du nom Max Havelaar** (4 questions) — **Page 7**
5. **Émergence et développement du commerce équitable** (2 questions) — **Page 9**
6. **Décomposition du prix d'un paquet de café** (2 questions) — **Page 11**
7. **Améliorations apportées aux producteurs** (1 question) — **Page 13**
8. **Rendre le commerce équitable plus populaire et performant** (1 question) — **Page 14**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 4-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Inégalités commerciales et droit à une rémunération équitable

Le document 1A décrit les conditions de vie et de rémunération de petits producteurs de pays pauvres, tandis que le document 1B reproduit l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il faut situer les pays cités et déterminer si le droit à une rémunération digne est respecté.

Question a. Reproduisez le tableau fourni et classez les douze pays mentionnés au début du document 1A selon leur continent : américain, africain ou asiatique.

Continent américain	Continent africain	Continent asiatique
Brésil Cuba Bolivie Mexique Nicaragua	Ghana Éthiopie Afrique du Sud	Thaïlande Palestine Philippines Sri Lanka

Les douze pays sont répartis selon leur continent : cinq en Amérique, trois en Afrique et quatre en Asie.

Tableau des pays classés par continent



✓ RÉPONSE À RETENIR

Amérique : Brésil, Cuba, Bolivie, Mexique, Nicaragua. Afrique : Ghana, Éthiopie, Afrique du Sud. Asie : Thaïlande, Palestine, Philippines, Sri Lanka.

Question b. À partir des documents 1A et 1B, dites si l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme est respecté dans les pays évoqués par Tristan Lecomte. Expliquez votre réponse et justifiez-la en relevant une phrase du document 1A.

Non. L'article 23 affirme que toute personne qui travaille doit recevoir une rémunération permettant à sa famille et à elle-même de vivre dignement. Or le document 1A décrit des producteurs qui gagnent un dollar par jour, voire moins, et vendent souvent leurs produits sous leur prix de revient.

> « Avec un dollar de revenu journalier, voire moins, on ne peut pas vivre et faire vivre sa famille dignement. »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : les producteurs ne reçoivent pas une rémunération leur permettant de vivre dignement, contrairement au droit énoncé par l'article 23.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Interprétation des dessins sur le commerce équitable

Le document 2 est un extrait illustré d'un dépliant de l'association AGIR International. Il faut décrire les dessins, puis dégager ce que leur auteur cherche à dénoncer.

Question a. Décrivez les dessins du document 2.

Le document 2 juxtapose deux scènes. À gauche, un petit producteur, près d'un grand sac marqué « CAFÉ », remet sa récolte à un acheteur qui lui donne 2 dollars. À droite, dans un café, un client paie 2 dollars pour une tasse servie au comptoir. Le décor commercial apparaît en arrière-plan. Les deux montants identiques rapprochent la vente d'un sac entier et celle d'une consommation individuelle.

Les deux scènes du dessin



Extrait d'un dépliant de l'association AGIR International

✓ RÉPONSE À RETENIR

À gauche, un producteur vend un sac de café pour 2 dollars ; à droite, un client paie 2 dollars pour une tasse.

Question b. Expliquez ce que l'auteur des dessins cherche à dénoncer.

Le dessin dénonce le partage inégal de la valeur du café. Le producteur cède tout un sac pour 2 dollars, tandis que le consommateur paie la même somme pour une seule tasse. La juxtaposition des deux échanges, renforcée par le montant répété, met en évidence la faible rémunération du producteur et l'écart entre ce qu'il reçoit et le prix payé au comptoir. Elle appelle des relations commerciales plus justes.

L’inégalité dénoncée

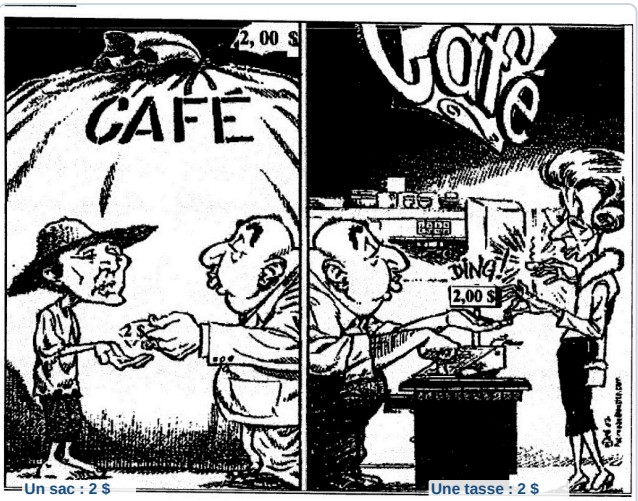

Extrait d’un dépliant de l’association AGIR International

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’auteur dénonce la faible rémunération du producteur et l’injustice de la répartition de la valeur du café.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Facteurs des difficultés des petits producteurs

Les documents 1A et 2 évoquent les difficultés des petits producteurs agricoles et des artisans des pays pauvres. Il faut croiser les informations du texte et des dessins pour en dégager les principaux facteurs.

Question a. En utilisant les informations des documents 1A et 2, retrouvez les principaux facteurs qui expliquent les difficultés que connaissent les petits producteurs agricoles ou les artisans des pays pauvres.

Les documents montrent que les petits producteurs sont fragilisés par des échanges très inégaux :

- Les cours des matières premières agricoles sont très bas et les producteurs vendent souvent sous leur prix de revient.
- Isolés et démunis, ils disposent de peu de moyens pour défendre leurs prix face aux acheteurs et aux intermédiaires.
- Le dessin oppose la faible rémunération liée au café à la valeur de l'argent dans les échanges, soulignant le déséquilibre entre producteurs pauvres et acteurs de la commercialisation.

La mondialisation peut ainsi accroître les inégalités entre pays pauvres et pays riches.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prix agricoles très bas, ventes sous le coût de revient, isolement et faible pouvoir de négociation face aux acheteurs : les échanges entretiennent la pauvreté et les inégalités.

4. Origine et signification du nom Max Havelaar

Le document 3 retrace l'origine littéraire du nom Max Havelaar et l'histoire du commerce équitable jusqu'à la création d'un label. Les questions portent sur l'apparition du nom, sa signification actuelle et les repères géographiques utilisés pour situer deux des acteurs.

Question a. Indiquez quand le nom de Max Havelaar est apparu pour la première fois et précisez qui était Max Havelaar.

Le nom apparaît pour la première fois en 1860, dans le roman *Max Havelaar*. Max Havelaar est un héros de fiction créé par le Néerlandais Eduard Douwes Dekker, qui écrit sous le pseudonyme de Multatuli, signifiant « j'ai beaucoup souffert ». Dans le récit, ce personnage combat l'oppression des paysans d'Indonésie et dénonce un système commercial injuste.

✓ RÉPONSE À RETENIR

En 1860, Max Havelaar apparaît comme le héros du roman de Multatuli, pseudonyme d'Eduard Douwes Dekker.

Question b. Précisez ce que représente aujourd'hui le nom Max Havelaar.

> « Leur alliance a donné naissance en 1988 à Max Havelaar, un label-marque ».

Aujourd'hui, le nom ne désigne donc plus seulement le héros du roman : il identifie un label de commerce équitable. Selon le document, ce label permet de développer la vente de produits équitables dans les grandes surfaces tout en garantissant le sérieux des opérations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Max Havelaar est un label-marque qui identifie des produits équitables et garantit le sérieux des opérations.

« De l'autre côté de l'Atlantique »

Question c. Dans le document 3, indiquez ce que désigne l'expression « de l'autre côté de l'Atlantique ».

Le texte situe Frans van den Hof de l'autre côté de l'Atlantique par rapport à Nico Roozen, présenté ensuite comme étant « de ce côté-ci ». Le premier vit au Mexique, où il s'indigne de l'exploitation des petits producteurs de café par les négociants. L'expression désigne donc le pays où réside Frans van den Hof.

- « De l'autre côté de l'Atlantique » : le Mexique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'expression désigne le Mexique, où vit le père Frans van den Hof.

FormaV - document d'entraînement non officiel

« De ce côté-ci »

Question c. Dans le document 3, indiquez ce que désigne l'expression « de ce côté-ci ».

1. Le document oppose Frans van den Hof, qui vit au Mexique, à Nico Roozen, désigné par « de ce côté-ci ».
2. Cette expression renvoie à l'Europe, où Nico Roozen veut étendre les idéaux du commerce équitable à la grande distribution. Le repère est l'océan Atlantique : l'Europe est le côté de Nico, face au Mexique où vit Frans van den Hof.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> « De ce côté-ci » désigne l'Europe, où agit Nico Roozen.

5. Émergence et développement du commerce équitable

Les documents 1A et 3 présentent le commerce équitable comme une réponse aux difficultés des petits producteurs et retracent ses principales étapes de développement. Il faut relever le nom de cette solution, puis organiser les événements du document 3 sur un axe chronologique.

Question a. Relevez l'expression qui désigne la solution évoquée par les deux textes pour venir en aide aux petits producteurs des pays pauvres.

Dans le document 1A, la solution est nommée explicitement : « le commerce équitable ». Le document 3 en retrace ensuite les principales étapes de développement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le commerce équitable.

Question b. À partir du document 3, retrouvez les principales étapes de la mise en place de cette solution depuis la fin des années 1950 et reportez-les sur un axe chronologique que vous construirez.

Le document 3 fait commencer cette histoire à la fin des années 1950 et la prolonge jusqu'à la création du label Max Havelaar en 1988. Il indique aussi qu'aujourd'hui, plus de 3 000 magasins existent dans 18 pays européens.

1. Fin des années 1950 : Oxfam UK envisage de vendre l'artisanat de réfugiés chinois.
2. 1964 : Oxfam crée la première Organisation de Commerce Équitable.
3. 1967 : création de SOS Wereldhandel aux Pays-Bas ; des groupes tiers-mondistes vendent du sucre de canne, puis de l'artisanat.
4. 1969 : ouverture du premier magasin équitable. Dès 1970, d'autres ouvrent en Europe.
5. 1988 : Frans van den Hof et Nico Roozen lancent le label-marque Max Havelaar, destiné notamment à la grande distribution.

Étapes de développement du commerce équitable

Fin des années 1950	Oxfam UK envisage de vendre l'artisanat de réfugiés chinois.
1964	Oxfam crée la première Organisation de Commerce Équitable.
1967	Création de SOS Wereldhandel ; des groupes tiers-mondistes hollandais vendent du sucre de canne, puis de l'artisanat.
1969	Ouverture du premier magasin de commerce équitable.
Depuis 1970	D'autres magasins de commerce équitable ouvrent partout en Europe.
1988	Frans van den Hof et Nico Roozen lancent le label-marque Max Havelaar, destiné à élargir les ventes à la grande distribution.
Aujourd'hui	Plus de 3 000 magasins dans 18 pays européens.

Chronologie établie à partir des documents 3 et 3 (suite).

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fin des années 1950 : projet d’Oxfam. 1964 : première organisation. 1967 : SOS Wereldhandel et ventes aux Pays-Bas. 1969 : premier magasin. Dès 1970 : essor européen. 1988 : création de Max Havelaar.

FormaV - document d'entraînement non officiel

6. Décomposition du prix d’un paquet de café

Le document 4 compare la décomposition du prix d’un paquet de café dans le système traditionnel et dans le système Max Havelaar. Il faut relever les différences entre les deux répartitions et identifier qui bénéficie du système Max Havelaar.

Question a. Relevez les principales différences dans la décomposition du prix d’un paquet de café selon le système traditionnel et le système Max Havelaar.

Éléments du prix	Système traditionnel	Système Max Havelaar
Prix de vente	1,80 à 3 €	2,30 à 3,35 €
Importation, torréfaction, distribution	1,45 à 2,65 €	1,41 à 2,46 €
Exportation	0,14 €	0,14 €
Intermédiaires	0,06 €	Non indiqués
Droit du label	Non indiqué	0,05 €
Gestion coopérative	Non indiquée	0,08 €
Petit producteur	0,15 €	0,62 €

Le prix de vente est plus élevé dans la fourchette Max Havelaar, tandis que les frais d’importation, de torréfaction et de distribution restent comparables et légèrement inférieurs. La répartition équitable ajoute un droit de label et des frais de gestion coopérative; le coût d’exportation reste de 0,14 €. Dans le système traditionnel, 0,06 € vont aux intermédiaires. Surtout, le producteur reçoit 0,62 € au lieu de 0,15 €.

Comparaison de la décomposition du prix du café

Éléments	Traditionnel	Max Havelaar
Prix de vente	1,80 à 3 €	2,30 à 3,35 €
Importation, torréfaction, distribution	1,45 à 2,65 €	1,41 à 2,46 €
Exportation	0,14 €	0,14 €
Intermédiaires	0,06 €	Non indiqués
Droit du label	Non indiqué	0,05 €
Gestion coopérative	Non indiquée	0,08 €
Petit producteur	0,15 €	0,62 €

Montants indiqués dans le document 4 pour un paquet de café.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour un paquet de 250 g, le producteur reçoit 0,62 € avec Max Havelaar, contre 0,15 € dans le système traditionnel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question b. **Indiquez à qui bénéficie le système Max Havelaar.**

Sur un paquet de 250 g, le schéma attribue 0,62 € au petit producteur avec Max Havelaar, contre 0,15 € dans le système traditionnel. La comparaison montre que la part du producteur augmente nettement. Le dispositif bénéficie donc directement aux petits producteurs de café, en améliorant la rémunération de leur récolte; il est conçu plus largement pour soutenir les producteurs défavorisés.

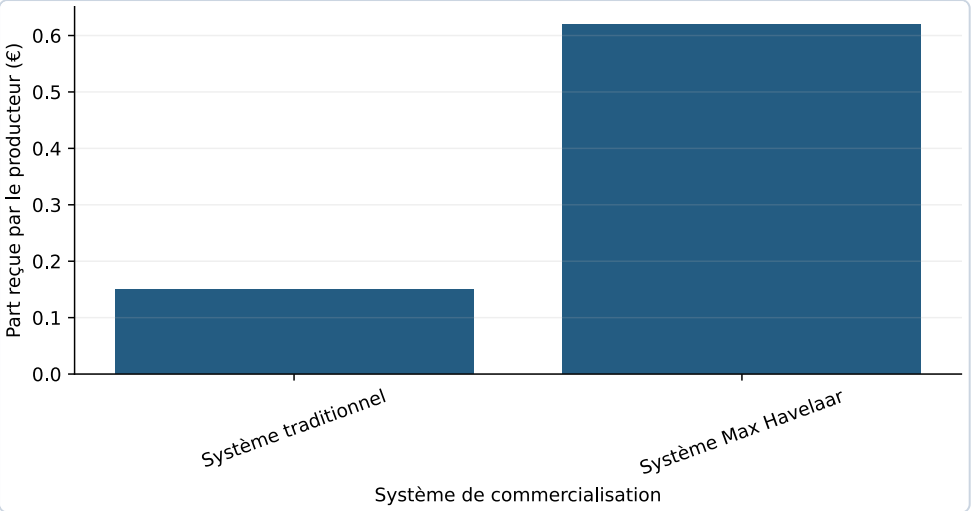

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le système Max Havelaar bénéficie aux petits producteurs, en particulier aux producteurs de café.

FormaV - document d'entraînement non officiel

7. Améliorations apportées aux producteurs

Le document 5 rassemble les témoignages de producteurs de bananes, de miel et de café bénéficiant du commerce équitable. Il faut relever les améliorations évoquées dans leurs conditions de production et de vie.

Question a. Relevez les principales améliorations que le commerce équitable procure aux petits producteurs, d'après le document 5.

Les témoignages décrivent des progrès dans la production et dans les conditions de vie :

- des conseils techniques pour mieux produire et développer une agriculture durable, respectueuse de l'environnement ;
- de meilleures conditions d'hygiène et un accès aux soins ;
- des plants lavés et séchés, donc plus résistants aux maladies ;
- des maisons améliorées et la scolarisation des enfants.

Ces améliorations sont rendues possibles par le meilleur prix et les primes versés aux coopératives.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Production améliorée et plus durable, meilleure hygiène et accès aux soins, cultures plus résistantes, logements améliorés et enfants scolarisés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

8. Rendre le commerce équitable plus populaire et performant

La question s'appuie sur un sondage IPSOS de 2000 à 2004 : la notoriété du commerce équitable progresse, mais seule une partie des personnes interrogées a déjà acheté un produit labellisé. Le candidat doit proposer des solutions dans un développement organisé, puis exprimer et justifier son avis personnel sur l'achat de ces produits.

Question Développement. Dans un développement organisé d'une trentaine de lignes, proposez des solutions pour rendre le commerce équitable plus populaire et performant. Indiquez ensuite si vous êtes prêt à acheter des produits portant un label de ce commerce et expliquez pourquoi.

Introduction. Entre 2000 et 2004, la notoriété du commerce équitable progresse de 9 % à 51 %, mais seuls 16 % des Français ont déjà acheté un produit labellisé. Il faut donc mieux faire connaître cette démarche et faciliter le passage à l'achat.

Développement. Des campagnes dans les médias, les écoles et les magasins pourraient expliquer le rôle du label et les bénéfices pour les producteurs. En grande surface, des produits mieux signalés, une gamme plus large et des informations simples sur leur origine les rendraient plus accessibles. Des prix clairement expliqués et des contrôles indépendants renforceraient la confiance. Le document 4 montre que le système Max Havelaar réserve une part plus importante du prix au petit producteur; les témoignages du document 5 évoquent notamment l'accès aux soins, à l'école et à une agriculture durable.

Conclusion. Je suis prêt à acheter ces produits, car ils contribuent à améliorer les conditions de vie des producteurs. Une information fiable et des prix abordables encourageraient davantage de consommateurs à faire ce choix.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer davantage, améliorer la visibilité et l'accès aux produits, expliquer le prix et garantir le label. Je suis prêt à les acheter pour soutenir les producteurs.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevet professionnel, session de juin 2005, intitulée « Le commerce équitable », sans code sujet indiqué, d'une durée de 3 heures et de coefficient 3. À partir de textes, de dessins, d'une décomposition de prix et de témoignages, elle évalue la compréhension de documents, le repérage chronologique, la mise en relation d'informations et la rédaction d'un argumentaire.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le commerce équitable vise des relations commerciales plus équilibrées et des conditions avantageuses pour les petits producteurs.
- Dans le document 4, la part attribuée au petit producteur est de 0,15 € en système traditionnel et de 0,62 € en système Max Havelaar.
- Le label Max Havelaar a permis de proposer des produits équitables en grande distribution tout en garantissant le sérieux des opérations.
- Le développement durable associe de meilleures conditions de production au respect de l'environnement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le classement des pays, vérifiez chaque nom cité dans le document 1A et rangez-le dans le bon continent.
- Quand une réponse doit être justifiée par le texte, relevez une citation précise et reliez-la clairement à votre explication.
- Sur l'axe chronologique, associez chaque date à l'événement correspondant et distinguez la création d'une organisation de celle d'un magasin.
- Dans le développement final, organisez vos propositions et justifiez explicitement votre avis personnel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire l'axe chronologique demandé dans le sujet ?

Repérez dans le document chaque date et l'événement correspondant, puis placez-les dans l'ordre chronologique sur un axe lisible. Retenez les étapes principales et associez chaque date à une formulation courte et précise.

Q : Comment comparer la décomposition des deux prix du café ?

Comparez le prix de vente et les différentes parts indiquées pour chaque système. Le schéma attribue 0,15 € au petit producteur dans le système traditionnel et 0,62 € dans le système Max Havelaar, pour un paquet de 250 g.

Q : Comment gérer les trois heures d'épreuve ?

Répartissez le temps entre les questions sur les documents, la relecture et le développement final, qui vaut 28 points. Prévoyez assez de temps pour organiser votre argumentation et réservez quelques minutes pour vérifier l'ensemble des réponses.

Q : Quels critères faut-il soigner dans les réponses et le développement ?

Répondez précisément aux consignes en vous appuyant sur les documents lorsque cela est demandé. Le barème distingue notamment la compréhension, le traitement des informations, la réalisation du message et la langue écrite ; le développement doit être organisé et argumenté.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.